

Villas en ordre contigu
Société Coopérative « Les Grands-Chênes », Genève

**Architectes: atelier d'architectes: François Maurice,
Jean Duret + J.-P. Dom**



Ces villas familiales construites en ordre contigu sont situées au Grand-Saconnex, soit à une distance d'environ 4 km. du centre de la ville.

Ce groupe a été financé par une coopérative d'habitants qui a pu obtenir de l'Etat de Genève des facilités prévues dans la loi pour la construction de logements à loyers modérés.

La déclivité du terrain a permis de décaler les toitures, ce qui donne à chaque logement une certaine individualité. Ce décalage se retrouve également en plan.

L'entraxe entre les murs porteurs est de 5,90 m. et les portées de dalles sont toutes égales. Celles-ci sont décalées en coupe, déterminant ainsi trois niveaux différents: le niveau de l'entrée, du garage avec chambre à lessive et cave, le niveau du living-room

de plain-pied avec le jardin qui comporte en outre une cuisine et une chambrette, le niveau des chambres à coucher avec salle de bains et pour finir, au-dessus de la cuisine et de la chambrette, un étage « grenier » de 1,20 m. de haut.

Les façades sont du type « rideau » sur cadres de bois appliqués depuis l'extérieur, les parties pleines étant plaquées d'éternit émaillé blanc.

La loi genevoise sur les constructions à loyers modérés oblige les constructeurs à respecter des prix de revient très limités; c'est dire que les architectes ont dû rechercher des solutions particulièrement économiques et faire usage de procédés de construction simples et rationnels.

